

CHAPITRE 1
PRÉSENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS

1 - PRÉSENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS

SEC 95¹ : « L'intérêt particulier que présentent les comptes trimestriels tient essentiellement au fait qu'ils constituent le seul ensemble cohérent d'indicateurs qui soit disponible à bref délai et apte à fournir une vue globale de l'activité économique récente. »

1.1. Objectif : trimestrialiser les comptes annuels passés, fournir rapidement une description macroéconomique du présent

Trimestrialiser les comptes annuels passés

Le premier objectif de l'élaboration des comptes trimestriels consiste à décrire et quantifier les fluctuations économiques à une fréquence trimestrielle. Il s'agit donc de décomposer à ce rythme les comptes annuels du passé, autrement dit de construire des séries trimestrielles s'intégrant dans le cadre de la comptabilité nationale. Ces séries permettent alors d'affiner le diagnostic sur les enchaînements économiques et de comprendre les délais trimestriels entre les événements.

Fournir rapidement une description macroéconomique du présent

La trimestrialisation des comptes annuels suppose que ces derniers soient connus. Or les estimations des comptes annuels sont relativement tardives : elles fournissent une première idée de la situation macroéconomique d'une année donnée avec le compte provisoire, publié quatre mois et demi après la fin de l'année considérée. Et même cette estimation provisoire ne repose pas encore sur l'exploitation des données individuelles fondant les comptes semi-définitifs et définitifs. Les comptes trimestriels ont donc également pour vocation de fournir une description macroéconomique du passé récent, qui n'est pas accessible via la comptabilité annuelle.

Pour remplir ce double objectif de trimestrialisation du passé et de description économique du présent (ou plus exactement du passé récent), il faut disposer d'une information infra-annuelle (trimestrielle voire mensuelle) disponible très rapidement. Cette information est fournie par les indicateurs conjoncturels publiés rapidement après la fin de la période considérée. La méthode utilisée pour trimestrialiser les comptes passés est étendue pour permettre d'intégrer immédiatement cette information conjoncturelle disponible, et d'anticiper au mieux les comptes annuels à venir. Par exemple, l'indice de la production industrielle (publié environ 40 jours après la fin du mois étudié) constitue la source d'information principale pour connaître les évolutions mensuelles de la production dans l'industrie : la trimestrialisation de la production annuelle passée et le diagnostic conjoncturel délivré chaque trimestre s'appuient beaucoup sur cet indicateur.

1.2. Un outil indispensable pour les analyses macroéconomiques et conjoncturelles

L'analyse macroéconomique

Les comptes trimestriels sont devenus très utiles aux économistes. La plupart des modèles macro-économétriques français sont ainsi estimés à partir des comptes trimestriels. De même, l'analyse plus spécifique des dynamiques économiques, par exemple celle entre les prix et les salaires ou celle entre les revenus des ménages et la consommation, est souvent effectuée à partir de données des comptes trimestriels.

¹ Système européen des comptes (SEC), Commission européenne, 1995. Ce système reste le système comptable de référence pour l'ensemble des concepts et méthodes de comptabilité nationale en « base 2005 » (publiée depuis 2011). Une nouvelle version du SEC (dite SEC 2010) sera mise en œuvre avec la base 2010, publiée à partir de 2014.

Les utilisateurs ne doivent toutefois pas oublier que la trimestrialisation des comptes annuels est elle-même une construction qui fait intervenir de multiples sources de données, ainsi que de nombreux outils statistiques (étalonnage-calage, corrections de l'effet des jours ouvrables ou des variations saisonnières...). Ces outils ne sont pas neutres sur les résultats économétriques qui peuvent être obtenus avec ces séries.

L'analyse conjoncturelle

Dans le cadre de l'analyse conjoncturelle, les comptes trimestriels ont rapidement occupé une place centrale. Les indicateurs conjoncturels sont en effet multiples et parfois difficiles à interpréter. Certains portent sur le même objet, mais peuvent différer pour des raisons de champ, de type de collecte de l'information... Sur le domaine de la production industrielle par exemple, les premières informations sont qualitatives et proviennent des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. L'indice de production industrielle est publié un peu plus tardivement et donne une information quantitative. Puis sont publiés les indices de chiffres d'affaires, qui proposent également une évaluation quantitative de l'activité industrielle mensuelle.

Lorsque les indicateurs ne portent pas sur le même objet, les différentes informations peuvent parfois être difficiles à réconcilier pour comprendre les tendances conjoncturelles. Ainsi, certains mois, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés augmentent fortement tandis que l'indice de production industrielle indique une stabilité, et que par ailleurs les statistiques des douanes concluent à une baisse des exportations. Il s'avère finalement assez délicat de synthétiser toutes ces informations.

Les comptes trimestriels permettent d'unifier ces informations dans le cadre de la comptabilité nationale, et de les synthétiser sous la forme d'agrégats, tels que le produit intérieur brut (PIB), l'excédent brut d'exploitation des entreprises, le revenu disponible brut des ménages...

Les exercices de prévision

Les comptes nationaux trimestriels servent souvent de point de départ à des travaux de prévision, notamment ceux nécessaires aux budgets économiques dans le cadre des lois de finances. D'une part, l'objet des prévisions de court terme est justement d'anticiper la ou les prochaines publications des comptes trimestriels. La note de conjoncture de l'Insee s'appuie ainsi sur un cadre simplifié des comptes pour un chiffrage prévisionnel sur deux ou trois trimestres. D'autre part, les prévisions de plus long terme sont effectuées à partir de modèles macro-économétriques, dont la plupart sont estimés sur données trimestrielles.

1.3. Calendrier de publication

En 2012, les résultats d'un trimestre donné font l'objet de deux publications successives :

- tout d'abord, les premiers résultats fournissent, au plus tard 45 jours après la fin du trimestre considéré, une première évaluation du PIB et des opérations sur biens et services (production, investissement, consommation, commerce extérieur...);
- ensuite, au plus tard 90 jours après la fin du trimestre, les résultats détaillés fournissent, outre une estimation affinée des agrégats déjà publiés lors des premiers résultats, une évaluation des comptes d'agents (secteurs institutionnels).

Les délais de publication après la fin d'un trimestre ont progressivement diminué avec la réduction du temps nécessaire pour produire les indicateurs indispensables à la construction des comptes trimestriels. Des pistes pour raccourcir ces délais sont étudiées de façon permanente, notamment sous l'impulsion des instances européennes (Banque centrale européenne et Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne). Dans les années futures, le calendrier de publication va ainsi très probablement continuer d'évoluer.

Il existe toutefois des délais incompressibles pour la production de statistiques de qualité. Un critère pour estimer la qualité des comptes est la révision des comptes après la première publication. La question de l'arbitrage entre rapidité et qualité/révisabilité des comptes est ainsi régulièrement posée.

1.4. Des révisions inévitables dont l'ampleur est à relativiser

Des révisions inévitables...

L'objectif des comptes trimestriels est de produire rapidement une description macroéconomique du présent tout en conservant les concepts de comptabilité nationale. Pour cela, ils reposent sur des méthodes d'estimation qui cherchent à combler les lacunes de l'information présente pour anticiper au mieux les futurs comptes annuels. De ce fait, les comptes trimestriels résultent d'un arbitrage entre rapidité et qualité. En conséquence, des révisions des comptes sont inévitables.

Chaque version des comptes comporte des révisions sur l'ensemble de la période, ces révisions étant en général assez faibles pour les trimestres éloignés de la fin de la période. Ces révisions peuvent être dues à quatre causes distinctes.

- *Une modification de l'indicateur conjoncturel*

Les indicateurs sont souvent révisés, surtout sur les derniers mois ou trimestres écoulés, au fur et à mesure que l'information disponible s'enrichit. En outre, lorsque les derniers points de l'indicateur ne sont pas connus lors de l'élaboration des comptes trimestriels, ils sont temporairement extrapolés par nécessité de publier les comptes trimestriels avant que l'information complète ne soit disponible. C'est le cas par exemple des indices mensuels de chiffres d'affaires qui servent à calculer certains agrégats de consommation ou d'investissement : le dernier mois du trimestre n'est disponible que pour la publication des résultats détaillés. Le remplacement des extrapolations par les données observées conduit ensuite à des révisions. Enfin, la correction des variations saisonnières (CVS) effectuée sur les indicateurs est ré-estimée à chaque publication. Les révisions engendrées par la ré-estimation de la CVS sont en général concentrées sur la fin de la période.

- *Une modification des comptes annuels*

En règle générale, si le profil trimestriel des séries peut être modifié depuis leur origine, les agrégations annuelles de leurs données brutes ne le sont pas, car elles sont calées sur les comptes annuels jusqu'au dernier compte provisoire publié. Une fois par an, les comptes définitif (année N-3), semi-définitif (année N-2) et provisoire (année N-1) sont publiés en mai de l'année N et modifient les estimations annuelles des agrégats macroéconomiques. Les comptes trimestriels intègrent ces données de la nouvelle campagne de comptes annuels lors de la publication des premiers résultats du premier trimestre de l'année N. Les révisions des comptes trimestriels sur l'année (N-1) proviennent de trois sources principalement.

- La ré-estimation des modèles de correction des variations saisonnières, ainsi que de ceux de correction des jours ouvrés.
- La ré-estimation des relations d'étalonnage, du fait de l'intégration des comptes définitif et semi-définitif de la campagne en cours. Cela modifie la dynamique des agrégats macroéconomiques sur la fin de période. Les coefficients de ces modèles sont alors légèrement modifiés. Ils peuvent l'être davantage si les nouvelles données conduisent à changer de modèle économétrique.
- Le calage sur certaines données annuelles connues pour la première fois ou déterminées plus précisément : notamment le compte des administrations publiques, celui des sociétés financières et celui de l'agriculture, certains postes de consommation finale des ménages.

- *Une modification d'ordre méthodologique*

Il s'agit le plus souvent d'un changement d'indicateur, lié soit à la disparition d'une source de données, soit à l'adoption d'un nouvel indicateur considéré comme meilleur que l'ancien. En effet, l'univers de la statistique étant en perpétuelle évolution, certains indicateurs infra-annuels disparaissent, d'autres apparaissent et peuvent être utilisés pour le calcul des comptes trimestriels. Parfois deux indicateurs coexistent. Leur volatilité, leurs révisions sont étudiées. Leurs évolutions

annuelles sont confrontées à celle des comptes annuels sur la période la plus longue possible. Il peut arriver que l'indicateur utilisé par les comptes trimestriels se trouve dépassé selon ces critères de qualité par l'indicateur concurrent ; les comptes trimestriels changent alors d'indicateur. Ce type de changement a en général lieu à l'occasion de l'intégration des campagnes annuelles de compte.

- *Un changement de base*

Par ailleurs, les comptes nationaux procèdent régulièrement à des « changements de base ». Après la « base 95 » à compter de 1999 et la « base 2000 » à compter de 2005, les comptes nationaux sont passés en 2011 à la « base 2005 ». C'est une source importante de révision des agrégats macroéconomiques publiés jusqu'alors, sur les années récentes comme sur l'ensemble de la période publiée (exercice de rétropolation). Tout changement de base conduit à reconstruire l'ensemble des comptes trimestriels. Des changements substantiels s'ajoutent donc aux révisions plus habituelles portant sur les comptes définitif et semi-définitif : changements de nomenclature, de concepts et de méthodes. Le passage à la base 2005 a par exemple été l'occasion d'un important changement de nomenclature.

...dont l'ampleur est à relativiser

L'analyse des révisions montre qu'entre 1991 et 2010, l'écart absolu moyen est de 0,07 point entre la première estimation de la croissance trimestrielle du PIB (publiée lors des « premiers résultats ») et la deuxième (publiée lors des « résultats détaillés »). Sur la même période la révision absolue moyenne de la croissance trimestrielle du PIB entre l'estimation initiale et celle publiée un an plus tard est de 0,16 point. La révision absolue moyenne est de 0,21 point au bout de deux ans et de 0,25 point au bout de 3 ans.

En outre, certaines organisations internationales procèdent régulièrement à des études sur les révisions des comptes trimestriels de différents pays. La plus complète a été réalisée par l'OCDE qui compare les révisions des comptes d'une vingtaine de pays développés. Une actualisation de l'étude de l'OCDE est désormais menée régulièrement. Elle est disponible dans un espace dédié sur le site internet de l'organisation [17].

L'OCDE teste classiquement différents aspects de ces révisions : leur ampleur, leur sens, mais aussi l'existence éventuelle de biais dans les estimations. Elle montre que, si ces révisions peuvent être relativement importantes, la France figure parmi les pays où elles sont les plus faibles d'une part, et où les premières estimations ne présentent pas de biais systématique d'autre part.

1.5. Une méthodologie qui n'est pas figée

Ce document présente la méthodologie des comptes trimestriels français, tels qu'ils sont élaborés en 2011, en « base 2005 ». Il actualise le document publié en 2005 décrivant la méthode d'élaboration des comptes appliquée en 2004, en « base 1995 ». Il s'agit d'une explicitation des méthodes utilisées à un moment donné, qui devrait permettre aux utilisateurs de mieux comprendre la construction des comptes trimestriels, leurs points forts et leurs points faibles.

Cette présentation laisse assez peu de place aux réflexions sur les voies d'amélioration possibles. Ces méthodes ne sont pas pour autant figées ; outre les changements d'indicateurs qui peuvent intervenir pour de multiples raisons, de nombreux champs théoriques et pratiques font l'objet de réflexions. Celles-ci sont en outre stimulées par Eurostat, qui coordonne des groupes de travail rassemblant les instituts de statistiques européens. Ces groupes ont pour but de réfléchir aux différentes méthodologies, en termes de comptabilité tant annuelle que trimestrielle, et de les homogénéiser autant que possible entre les pays. Cela permet d'échanger de façon très fructueuse les connaissances sur les différentes pratiques.

Plusieurs aspects de la méthodologie des comptes en France font ainsi régulièrement l'objet d'études pour une possible amélioration. Les méthodes d'étalonnage et de désaisonnalisation sont des méthodes statistiques sur lesquelles de nombreuses recherches sont menées, à l'Insee et ailleurs. La question de la mesure des prix et des volumes est également une question cruciale qui a d'ailleurs fait l'objet d'une modification importante en 2007 avec la publication de volumes chaînés au lieu de volumes mesurés aux prix constants de l'année de base comme

jusqu'alors. Néanmoins, il faut noter qu'il serait dommageable pour les utilisateurs que les méthodes changent trop souvent. En particulier, une certaine stabilité est nécessaire pour la pertinence des outils de prévision.

Enfin, l'amélioration des indicateurs est un souci constant pour la construction des comptes, et représente le changement de méthodologie le plus fréquent. Plus particulièrement, les comptes des agents économiques ou « secteurs institutionnels », dont l'élaboration est historiquement plus récente, bénéficient d'une amélioration en continu du champ couvert par des indicateurs disponibles.